

ÉDITION
2014/2015

DIMA
DISPOSITIF
D'INITIATION
AUX MÉTIERS EN
ALTERNANCE

Et avant l'apprentissage ?



J'AI 15 ANS
ET JE PRÉPARE
MON AVENIR
PROFESSIONNEL :
PENDANT UN AN,
JE M'INITIE À
DIFFÉRENTS
MÉTIERS !



 WWW.REGION-ALSACE.EU/DIMA

Se former, c'est avancer.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN ALSACE



LE DIMA : UN CURSUS D'INITIATION AUX MÉTIERS POUR BIEN CHOISIR SA VOIE PROFESSIONNELLE



LE DIMA S'ADRESSE AUX JEUNES D'AU MOINS 15 ANS QUI VONT, PENDANT UN AN, SUIVRE UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE INDIVIDUALISÉ. CE DISPOSITIF EST UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ !

IL OFFRE L'AVANTAGE DE DÉCOUVRIR, PAR LE BIAIS DE L'ALTERNANCE, UN LARGE ÉVENTAIL DE MÉTIERS RELEVANT DE SECTEURS D'ACTIVITÉ TRÈS DIVERS : LE BTP, LES MÉTIERS DE LA BOUCHE, L'HÔTELLERIE-RESTAURATION, LE SECTEUR DE LA VENTE, LA COIFFURE, LES MÉTIERS DU BOIS, DE L'AUTOMOBILE...

Les aides de la Région Alsace

• LES FRAIS DE FORMATION

concernant le parcours de formation en DIMA sont intégralement pris en charge par la Région.

• POUR CHAQUE ÉLÈVE FAISANT PARTIE DU DIMA,

la Région attribue au CFA ou au lycée d'accueil une aide de 50 euros destinée à l'achat des équipements obligatoires liés à la formation suivie.

La demande est faite directement par l'établissement à la Région.

UN MODE DE FONCTIONNEMENT EN DEUX TEMPS

Le DIMA est un parcours d'initiation aux métiers se déroulant sur une année: il repose sur l'alternance entre cours au CFA ou au lycée et découverte en entreprises.

Concrètement, un élève intégré dans ce dispositif :

- bénéficie d'un projet personnalisé défini, selon ses connaissances et les métiers qui l'intéressent, avec le CFA ou le lycée d'accueil ;
- suit de 600 à 720 heures d'enseignement en classe permettant l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences et comprenant des cours technologiques et pratiques ;
- effectue 12 à 16 semaines de stages ;
- est accompagné par un tuteur pédagogique à l'école et par un tuteur en entreprise.

QUELS SONT LES JEUNES CONCERNÉS PAR CE CURSUS ?

Pour présenter sa candidature, l'élève doit avoir au moins 15 ans à la prochaine rentrée scolaire.

Pour les élèves ayant 15 ans entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, des dérogations sont possibles sur décision des DSDEN (coordonnées en dernière page). En réalité, le DIMA s'adresse à deux grands types de profils : les jeunes ayant déjà un projet professionnel qu'ils ont l'intention de développer par la voie de l'apprentissage et les jeunes qui souhaitent expérimenter différents métiers avant de valider leur choix.



BON À SAVOIR

L'élève engagé dans un DIMA conserve son statut scolaire.

- En s'inscrivant au Diplôme National du Brevet (DNB) et au Certificat de Formation Générale (CFG), il peut se présenter à ces deux examens.
- En matière de déplacement, il bénéficie des moyens de transport et d'abonnement prévus pour les collégiens.
- Les allocations familiales et les bourses attribuées sont maintenues.
- Tout élève est libre de réintégrer, en cours d'année, son établissement d'origine pour y continuer sa scolarité si telle est sa volonté.



DES ENTREPRISES QUI S'ENGAGENT ET DES JEUNES QUI S'INVESTISSENT : UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT !

La force du DIMA repose, d'une part, sur l'implication et la qualité d'accueil des entreprises, d'autre part, sur la motivation du stagiaire. **Pour le cursus 2013/2014, 1295 entreprises alsaciennes ont ouvert leurs portes à au moins un jeune en parcours DIMA.**

- Les entreprises ont la possibilité d'évaluer la capacité d'adaptation des jeunes stagiaires et leur intérêt face à l'apprentissage d'un métier précis : une opportunité pour trouver un futur apprenti.
- En cas de difficulté ou de dysfonctionnement dans le cadre d'un stage, le coordonnateur du DIMA chargé du suivi pédagogique du jeune est à la disposition de l'entreprise.

Chiffres clés

• **21 CFA OU LYCÉES**, implantés dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, proposent chaque année 350 places environ en section DIMA.

• ENVIRON 86 % DES JEUNES

issus de ce dispositif poursuivent une qualification, par le biais de l'apprentissage (62 %) ou par voie scolaire (24 %).

• RÉUSSITE AUX EXAMENS POUR L'ANNÉE

2013/2014 :

sur 69 % de jeunes inscrits au Diplôme National du Brevet (DNB), 53,7 % d'entre eux ont obtenu ledit diplôme, et sur 76,7 % inscrits au Certificat de Formation Générale (CFG), 78 % ont été admis.



LE DIMA : UN PARCOURS UNIQUE QUI TE STIMULERA VRAIMENT !

TU AURAS AU MOINS 15 ANS À LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE ET TU PRÉFÈRES DÉCOUVRIR PLUSIEURS MÉTIERS AVANT DE CHOISIR TA FILIÈRE D'APPRENTISSAGE ? AVEC LE DIMA, C'EST POSSIBLE. ALORS, SUIS LES DIFFÉRENTES ÉTAPES ET TROUVE TA VOCATION !



Témoignages

« Je suis en CDI aujourd'hui. J'ai fait une classe DIMA en 2010-2011 au CFA de l'hôtellerie-restauration de Colmar. J'ai ensuite suivi un apprentissage au CFA du Bâtiment à Cernay (CAP plâtrerie) et ai été médaillé d'or au concours du meilleur apprenti (sélection régionale). » **MARCO**

« Je suis en contrat de travail actuellement. J'envisage de partir travailler à l'étranger pour me perfectionner en anglais et enrichir mon parcours. J'ai fait un DIMA en 2009-2010 au CFA de l'hôtellerie-restauration de Colmar. J'ai ensuite continué en apprentissage en CAP restaurant et en BP restaurant (niveau IV). J'ai obtenu mon BP en juin 2014. » **JULIA**



ÉTAPE 1

> PROPOSE TA CANDIDATURE

- Choisis et contacte dès que possible le CFA ou le lycée qui correspond le mieux à ton projet professionnel (voir coordonnées en pages 6/7) : tu peux présenter plusieurs vœux.
- Demande un dossier de candidature au principal de ton collège, de préférence avant le conseil de classe du second trimestre.
- Comment mettre toutes les chances de ton côté ? Dans le dossier à remplir, explique précisément en quoi le DIMA est intéressant pour toi.

Et n'oublie pas qu'il y a un CIO près de chez toi (et une permanence dans ton collège) pour t'aider dans tes choix et tes démarches (voir coordonnées en dernière page).

ÉTAPE 2

> PRÉPARE TON ENTRETIEN ET TES ARGUMENTS !

Tu es convié(e), avec ta famille, à un entretien dans l'établissement où tu souhaites effectuer ton parcours d'initiation aux métiers. Pourquoi cet entretien ? Pour évaluer ta motivation, d'une part et pour s'assurer que le DIMA est effectivement le cursus de formation qui te convient d'autre part.



ÉTAPE 3

> RENDEZ-VOUS AU MOIS DE JUIN

Ta candidature a été étudiée et tu es informé(e) de la décision qui a été prise concernant ta demande d'admission en DIMA. **Tu es accepté(e) ?**

ÉTAPE 4

> EN ROUTE POUR L'ALTERNANCE !

En septembre, tu débutes une scolarité différente de celle que tu as connue : elle se partage entre l'enseignement en classe, avec des matières générales, des cours technologiques et pratiques, et les stages en entreprise. **Tu es suivi(e) par un tuteur pédagogique dans ton CFA ou ton lycée d'accueil et par un tuteur dans l'entreprise.**

- Pour que ton parcours soit le plus enrichissant possible, tu multiplies les expériences professionnelles en effectuant tes stages dans plusieurs structures.
- En période de stage, tu conserves ton statut de collégien : par conséquent, tu ne perçois pas de salaire. Toutefois, si l'un de tes stages se déroule dans une même entreprise plus de 20 jours, cette dernière te verse, dès le 21^{ème} jour, une gratification correspondant à 20 % du SMIC.



ÉTAPE 5

> SUR LE TERRAIN : TU DÉCOUVRES, TU APPRENDS ET TU CONSTRUIS TON AVENIR

Te voilà en immersion professionnelle : les stages sont, pour toi, l'occasion d'observer et de participer à diverses activités. **Mets-toi le plus possible dans la peau d'un professionnel pour voir si tu apprécies ou non les métiers que tu découvres.**

Fais preuve de beaucoup de curiosité et communique avec les personnes qui t'accueillent dans l'entreprise : ce sont souvent des passionnés qui transmettent avec enthousiasme leur savoir-faire.



ÉTAPE 6

> PASSE TES EXAMENS !

N'oublie pas de t'inscrire au Diplôme National du Brevet (DNB) et au Certificat de Formation Générale (CFG) pour pouvoir te présenter aux épreuves.

ÉTAPE 7

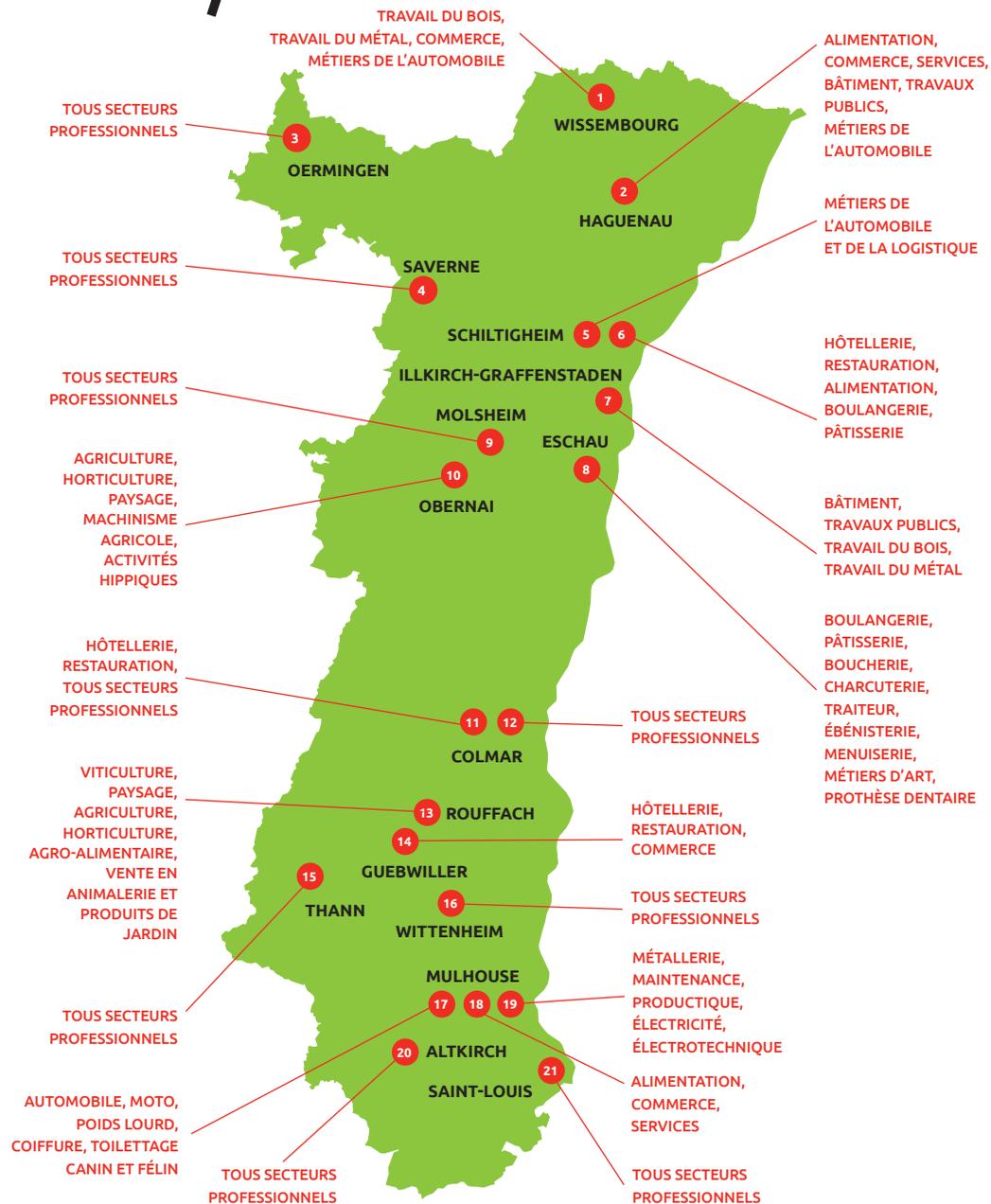
> ET APRÈS LE DIMA ?



Ton parcours d'initiation aux métiers est terminé. Cette année de formation t'a permis de faire le point sur ton avenir professionnel : grâce aux stages, tu as découvert les caractéristiques, les avantages mais également les inconvénients de différentes professions.

- **Tu peux donc opter pour la formation qualifiante** qui te correspond vraiment, en préparant un CAP en 2 ans ou un baccalauréat professionnel en 3 ans.
- **Tu décides de signer un contrat d'apprentissage ?** Tu franchis alors un nouveau cap : en t'insérant dans la vie active, tu deviens salarié(e). Ce qui signifie que tu seras rémunéré(e) par ton employeur.
- **Au contraire, tu as réalisé que l'alternance n'est pas ta voie ?** Si tel est le cas, tu peux demander à faire un CAP ou un Baccalauréat Professionnel par la voie scolaire en lycée professionnel.

LA CARTE DU DIMA EN ALSACE ET LES DOMINANTES MÉTIERS PAR ÉTABLISSEMENT



1 CFA DU LYCÉE STANISLAS
7 rue du Lycée BP 40143
67163 WISSEMBOURG Cedex
03 88 54 17 07
cfa.stanislas@ac-strasbourg.fr
www.lycee-stanislas.org

2 CFA DU LYCÉE ANDRÉ SIEGFRIED*
12 rue des Dominicains - BP 40234
67504 HAGUENAU Cedex
03 88 73 54 55
ce.0671760z@ac-strasbourg.fr
www.lyc-siegfried-haguenau.ac-strasbourg.fr

3 LYCÉE SAINTE THÉRÈSE**
4 rue des Alliés
67970 OERMINGEN
03 88 00 82 66
lycee.ste.therese@wanadoo.fr
www.lp-sainte-therese.com

4 CFA DU LYCÉE DES MÉTIERS JULES VERNE
31 rue Saint-Nicolas - BP 50126
67703 SAVERNE Cedex
03 88 91 24 22
ce.0670058Z@ac-strasbourg.fr
www.lycee-verne.fr

5 CFA DU LYCÉE ÉMILE MATHIS
1 rue du Dauphiné - BP 90009
67311 SCHILTIGHEIM Cedex
03 88 18 55 18
ce.0670089H@ac-strasbourg.fr
www.lyc-mathis-schiltigheim.ac-strasbourg.fr

6 LYCÉE CHARLES DE FOUCAULD
Allée d'Athènes - BP 65
67306 SCHILTIGHEIM Cedex
03 88 18 60 00
lycee.ch.foucauld@wanadoo.fr
www.lyceefoucauld.fr

7 CFA DU LYCÉE LE CORBUSIER
15 rue du Lixenbuhl - BP 10133
67404 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Cedex
03 88 66 87 66
ce.0672198A@ac-strasbourg.fr
www.lyceecorbusier.eu

8 CFA D'ESCHAU
21 rue des Fusiliers Marins - BP 30415
67114 ESCHAU Cedex
03 88 59 00 80
cfa.eschau@cm-alsace.fr
www.cfa-eschau.fr

9 LYCÉE LOUIS MARCHAL
2 rue de la Hardt - BP 65160
67120 MOLSHEIM
03 88 49 56 00
ce.0672615D@ac-strasbourg.fr
www.lycee-marchal.com

10 CFA DU LYCÉE AGRICOLE DU BAS-RHIN
44 boulevard d'Europe - BP 203
67212 OBERNAI Cedex
03 88 49 99 20
cfa.obernai@educagri.fr
www.cfa-obernai.epl67.fr

11 CFA DES MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION
5 rue de la Gare
68000 COLMAR
03 89 41 17 70
info@cfahotrest-colmar.com
www.cfahotrest-colmar.com

12 LYCÉE SAINT JEAN**
3 route de Bâle
68000 COLMAR
03 89 41 27 18
ce.0681656F@ac-strasbourg.fr
www.st-jean-colmar.fr

13 CFA DU LYCÉE AGRICOLE DU HAUT-RHIN
8 rue des Remparts
68250 ROUFFACH
03 89 78 73 04
cfa.rouffach@educagri.fr
www.rouffach-wintzenheim.educagri.fr/lycee-de-rouffach.html

14 CFA DU LYCÉE JOSEPH STORCK
Rue Jules Ferry - BP 230
68504 GUEBWILLER Cedex
03 89 74 99 60
cfa.storck@voila.fr
www.lycee-storck.org

15 CFA DU LYCÉE CHARLES POINTET***
5 rue des Tirailleurs Marocains - BP 118
68802 THANN Cedex
03 89 37 74 02
ce.0681499k@ac-strasbourg.fr
www.lycee-charlespointet-thann.fr

16 LYCÉE DON BOSCO*
60 rue d'Ensisheim - BP 25
68272 WITTENHEIM Cedex
03 89 52 62 25
contact@donboscowit.eu
www.donboscowit.eu

17 CFA DE L'ARTISANAT
21 rue Joseph Cugnot
68200 MULHOUSE
03 89 33 18 90
cfaa@cm-alsace.fr
www.cfaa-mulhouse.fr

18 CFA DU LYCÉE ROOSEVELT
18 rue de la Tour du Diable
68060 MULHOUSE Cedex
03 89 36 20 90
cfa.roosevelt@ac-strasbourg.fr
www.cfa-roosevelt.fr

19 LYCÉE CHARLES STOESEL
1 rue du Fil - BP 2237
68068 MULHOUSE Cedex
03 89 42 33 60
ce.0680037W@ac-strasbourg.fr
www.lpm-stoessel.fr

20 LYCÉE JEAN-JACQUES HENNER
20 rue de Hirtzbach
68130 ALTKIRCH
03 89 07 57 07
ce.06800001G@ac-strasbourg.fr
www.lyc-henner-alkirch.ac-strasbourg.fr

21 CFA DU LYCÉE JEAN MERMOZ
53 rue du Docteur Hurst
68300 SAINT-LOUIS Cedex
03 89 70 22 70
cfa.mermoz@ac-strasbourg.fr
www.lyceemermoz.com

* En partenariat avec le lycée Siegfried, le CFA Nessel de Haguenau et le lycée Goulden de Bischwiller.

** Dans le cadre du CFA de l'Enseignement Professionnel Privé d'Alsace.

*** En partenariat avec le CFA Eiffel de Cernay.

CONTACTS UTILES

LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

> RENSEIGNEMENTS SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

CIO ALTKIRCH
03 89 40 99 07

CIO COLMAR
03 89 24 81 62

CIO GUEWILLER
03 89 62 16 62

**CIO HAGUENAU/
WISSEMBOURG**
03 88 93 82 71

**CIO
ILLKIRCH-
GRAFFENSTADEN**
03 88 67 08 39

CIO MOLSHEIM
03 88 38 16 79

**CIO MULHOUSE
BOLLWERK**
03 89 46 61 12

CIO MULHOUSE
03 89 33 33 66

CIO SAVERNE
03 88 91 14 94

CIO SCHILTIGHEIM
03 88 62 34 31

CIO SÉLESTAT
03 88 92 91 31

CIO ST LOUIS
03 89 69 80 08

CIO STRASBOURG
03 88 76 77 23

CIO THANN
03 89 37 01 33

RÉGION ALSACE

www.region-alsace.eu/dima

> RENSEIGNEMENTS SUR LE DIMA ET SON FINANCEMENT

**DIRECTION DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION**

SERVICE FORMATION INITIALE

1 place Adrien Zeller
67070 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 88 15 67 10 ou 03 88 15 67 12
apprentissage@region-alsace.eu

LES DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

> RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS, AFFECTATIONS

DSDEN BAS-RHIN

65 avenue de la Forêt Noire
67083 Strasbourg Cedex
03 88 45 92 92

DSDEN HAUT-RHIN

21 rue Henner
68021 Colmar Cedex
03 89 21 56 56